



[Crossroads Europe Project](#) - Policy recommendations formulated during the event organised in partnership with **UEF France**:

"Europe in the World" - Strasbourg, June 2021

Première session thématique : « The relationship between the European Union and the Council of Europe: Je t'aime, moi non plus... »

L'Union européenne et le Conseil de l'Europe sont deux organisations internationales qui ont développé des partenariats stratégiques tout au long de leur histoire. Cependant, leurs relations ne sont pas toujours faciles et la concurrence entre les deux organisations est visible sur plusieurs politiques majeures.

Enjeux :

- Renforcer les partenariats et améliorer les relations entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe.
- Être plus efficace dans les actions en faveur de la démocratie, de l'Etat de droit et des droits humains.
- Mieux coordonner les politiques des deux organisations.

1) Soutenir l'adhésion de l'Union européenne au Conseil de l'Europe

L'Union européenne doit respecter ses engagements pris dans le traité de Lisbonne, doit signer la Convention européenne des droits de l'Homme et ainsi doit adhérer au Conseil de l'Europe.

L'Union doit renforcer sa coopération avec le Conseil de l'Europe en matière de droits humains, d'Etat de droit et de démocratie. Elle doit laisser agir le Conseil de l'Europe dans les domaines où il est plus efficace et où il a plus d'expertise. L'Union européenne doit aider le Conseil de l'Europe à améliorer l'efficacité de ses actions.

Il faut également construire les politiques de l'Union européenne en matière de droits humains, de démocratie et d'Etat de droit sur la base des standards établis par le Conseil de l'Europe pour agir en complémentarité et renforcer la coopération au sein du Conseil de l'Europe.

Il est nécessaire de renforcer la coordination et le dialogue entre les deux organisations. Il faut également implémenter dans l'Union européenne les conventions et recommandations du Conseil de l'Europe (cybersécurité, droits des femmes, etc.). L'Union européenne doit signer les conventions dans le domaine dans lesquels elle veut coopérer avec le Conseil de l'Europe.

2) Créer un droit d'option pour permettre aux citoyens britanniques de conserver leur citoyenneté européenne

Il faut donner la possibilité aux citoyens britanniques résidant dans l'Union européenne de choisir de garder ou non leur citoyenneté européenne et les droits qui en découlent. Cela reviendrait à créer une citoyenneté européenne fondée sur la résidence pour les citoyens britanniques vivant dans un pays de l'Union européenne depuis plusieurs années. Ainsi, ces citoyens britanniques n'auraient pas besoin de demander la nationalité d'un Etat membre de l'Union européenne pour conserver leur citoyenneté européenne.

Deuxième session : « L'Europe est-elle en guerre commerciale ? »





Le monde dans lequel évolue l'Europe est un monde instable. Les sanctions économiques font leur retour dans les relations internationales et certains observateurs n'hésitent pas à qualifier les relations entre la Chine et les Etats-Unis de véritable « guerre commerciale ». Quelle est la place de l'Europe dans le commerce international ? L'Europe doit-elle se préparer à la guerre commerciale ?

Enjeux :

- Renforcer la puissance commerciale de l'Union européenne et son positionnement sur la scène internationale
- Renforcer la résilience de l'Union européenne pour résister aux chocs économiques mondiaux
- Se préparer à la dégradation des relations commerciales avec de grandes puissances mondiales (Chine, Etats-Unis, Inde, Brésil, etc.).

3) Suppression du droit de veto au Conseil

Il faut mettre fin au droit de veto au Conseil de l'Union européenne. Les décisions doivent être prises à la majorité par les ministres des Etats membres. En effet, ce droit de veto empêche le développement de nombreuses politiques publiques européennes, en particulier dans des domaines stratégiques telles que la politique économique et fiscale, le développement d'une véritable politique sociale européenne, ainsi qu'une véritable politique européenne en matière d'affaires étrangères, de sécurité et de défense commune.

4) Pour un véritable budget fédéral pour l'Union européenne

Une monnaie unique ne peut pas fonctionner économiquement sans un budget fédéral. Il est indispensable de renforcer le budget européen en le dotant de ressources propres pérennes, permettant de développer des investissements et de garantir des mécanismes communs de solidarité pour prévenir les crises économiques mondiales.

5) Pérenniser la capacité d'emprunt commun de l'Union européenne

Nous avons besoin d'investissements publics européens pour financer de grands projets européens d'infrastructure et d'innovation, en particulier dans le contexte de relance économique après la crise du COVID-19. La mise en commun de l'endettement doit nous aider à mieux résister aux chocs économiques mondiaux. Elle permet de nous donner les capacités d'investir pour reconstituer des filières industrielles européennes, pour financer des infrastructures et pour booster l'innovation.

6) Doter l'Union européenne de ressources propres

Pour financer durablement le budget européen, et le décorréliser des contributions nationales, il est nécessaire de créer de nouvelles ressources propres pérennes pour l'Union européenne. Elles permettront de financer le remboursement d'emprunts communs, qui financent notre capacité d'investissement.

Troisième session : « Discussion avec des députés du Groupe Spinelli. La Conférence sur l'avenir de l'Europe : une opportunité pour changer l'Europe ? »

La Conférence sur l'avenir de l'Europe a été lancée le 9 mai 2021. Les citoyens sont encouragés à participer à cette initiative inédite de démocratie participative. Cependant, plusieurs organisations de la société civile alertent les institutions sur les incertitudes qui demeurent sur le calendrier de la Conférence et le traitement des propositions finales.





Enjeux :

- Faire de la Conférence sur l'avenir de l'Europe un succès avec une participation importante des citoyens européens
- Garantir que les propositions formulées par les citoyens européens soient prises en compte pour réformer l'Union européenne en profondeur
- Pousser les institutions à engager une véritable réforme des institutions européennes

7) Droit d'initiative pour le Parlement européen

Le Parlement européen ne dispose pas du droit d'initiative. Il ne peut être à l'origine des lois européennes. Or, élu au suffrage universel direct, les parlementaires européens sont légitimes à porter la voix des citoyens à travers des propositions de loi européennes. Il faut doter le Parlement européen d'un droit d'initiative, ce qui permettra également de changer les rapports de force entre les institutions européennes et de renforcer ainsi la place du Parlement.

8) Réformer les traités européens à l'issue de la Conférence sur l'avenir de l'Europe

Il faut sans tabou se donner l'opportunité d'ouvrir le débat sur la réforme des traités européens à l'issue de la Conférence sur l'avenir de l'Europe si les propositions formulées par les citoyens nécessitent une modification des traités pour être mises en œuvre.

C'est le seul moyen de garantir que les propositions des citoyens formulées dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe seront prises en compte et feront l'objet d'une réforme profonde des politiques de l'Union européenne et des traités européens si nécessaire.

Quatrième session : « Quelle défense pour une Europe puissance ? »

La défense européenne est au cœur des discussions des institutions européennes. Les changements stratégiques de l'allié américain sous la présidence Trump ont poussé les Européens à réinterroger leur positionnement stratégique et à envisager de renforcer la défense européenne. Cependant, tous les Etats membres ne sont pas d'accord sur la forme que doit prendre la défense européenne.

Enjeux :

- Développer l'autonomie stratégique de l'Union européenne
- Préserver la sécurité des Européens et de leurs intérêts dans le monde
- Mutualiser les capacités militaires des Européens

9) Pour l'autonomie stratégique de l'Union européenne

Il faut construire une véritable politique d'affaires étrangères et de défense européenne pour le renforcement stratégique de l'Union européenne. La coordination des politiques étrangères des Etats européens est nécessaire et doit être plus intégrée à la politique communautaire. La politique de défense européenne doit se développer à la fois en matière de politique industrielle de l'Union européenne pour développer les capacités communes des Européens (mutualisation des équipements, innovation européenne pour le matériel militaire, etc.), et en matière de stratégie opérationnelle pour mobiliser ses capacités militaires de manière coordonnée.

La défense européenne doit prendre sa pleine place au sein de l'OTAN. Cependant, l'Union européenne doit construire une autonomie stratégique pour promouvoir son propre agenda sur la scène internationale. L'Union européenne doit être indépendante pour penser sa sécurité et sa défense, et ne plus être dépendante des Etats-Unis.





10) Créer une capacité militaire européenne commune

Il faut intégrer le traité de l'Eurocorps aux traités européens de l'Union européenne pour créer une capacité militaire européenne minimale. Cette troupe serait l'embryon d'une véritable armée européenne, force armée mobilisable sur les théâtres d'opération prioritaires pour l'Union européenne. Cette capacité opérationnelle offrirait la possibilité de renforcer nos interventions militaires communes et de soutenir des missions militaires à l'international.

11) Pour une politique spatiale européenne ambitieuse

Il est nécessaire d'investir dans le spatial et de développer la politique spatiale de l'Union européenne pour booster l'innovation. Il faut notamment développer nos capacités de surveillance de l'espace pour garantir la sécurité des installations européennes dans l'espace et éviter l'espionnage des satellites européens par d'autres puissances mondiales.

12) Pour une dissuasion nucléaire européenne

La France est le seul Etat qui dispose d'une dissuasion nucléaire européenne. Elle doit négocier avec les autres Etats européens et l'Union européenne pour mettre en commun la dissuasion nucléaire française pour garantir la sécurité des Européens et partager les coûts de la dissuasion. Elle doit être la pierre angulaire d'une autonomie stratégique commune et venir en appui d'une politique de défense et de sécurité commune forte.

13) Donner un siège permanent à l'Union européenne au Conseil de sécurité de l'ONU

Alors que la situation mondiale devient de plus en plus instable, l'Union européenne doit développer une politique commune en matière d'affaires étrangères. Elle doit participer à la promotion et au renforcement du multilatéralisme. Pour ce faire, elle doit être plus présente au sein des Nations unies. Les Etats membres de l'Union européenne doivent demander un siège permanent pour l'Union européenne au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. Ils doivent déléguer au préalable à l'Union européenne de véritables compétences en matière de politique étrangère.

